

ADHESION SYNDIC NON PROFESSIONNEL

L'adhésion annuelle à l'ACC Sud-Ouest vous permet de bénéficier :

- De réponses personnalisées à des questions juridiques, techniques et administratives relatives à la copropriété,
- D'informations sur les nouvelles dispositions relatives à l'évolution des textes constituant le statut de la copropriété,
- D'accéder aux prestations complémentaires et spécifiques à la copropriété (sur devis),
- De participer à des ateliers (en visioconférence et/ou en présentiel) sur les thèmes de la copropriété,
- D'accéder au site de l'ACC Sud-Ouest incluant l'ensemble de nos ressources,
- D'être assuré en RESPONSABILITÉ CIVILE pour les membres du syndic et du conseil syndical.

Vous êtes :

Syndic non-professionnel (ou futur)

Président-syndic (syndicat coopératif)

La **cotisation** annuelle est fonction du nombre de lots principaux (habitations et commerces) qui composent la copropriété.

Il y a 2 catégories :

N1 : de 2 à 9 lots **160 €**

N2 : A partir de 10 lots
120 € + (nombre de lots) X 4,25 € = €
Plafonné à 999 €

Prestations complémentaires sur devis, telles que : la rédaction de la convocation à l'assemblée générale, assistance à la présentation des annexes comptables et préparation du procès-verbal.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2024

Copropriété :

Adresse :

Nombre de lots :

Contact

Prénom :

Nom :

Adresse :

Téléphones :

E-mail :

L'adhésion est acquise pour une durée d'un an et se renouvellera par tacite reconduction après avoir reçu l'appel à cotisation, sauf résiliation de l'abonnement 30 jours avant l'échéance.

Conformément à l'article 27 du décret 67-223 du 17 mars 1967, les dépenses nécessitées par l'exécution de la mission du conseil syndical constituent des dépenses courantes d'administration. Elles sont supportées par le syndicat et réglées par le syndic.

A réception du présent bulletin que vous aurez complété, et du règlement de la cotisation, nous vous transmettrons la facture acquittée, votre numéro d'adhérent ainsi que vos codes d'accès à votre espace adhérent.

Signature :

A.C.C. Sud-Ouest

Immeuble le France - Bureau A 204 - 73 avenue du Château d'eau 33700 MERIGNAC

Tél. 05 57 22 87 36

contact@accsudouest.org <http://accsudouest.org>

Préfecture de la Gironde le 9.10.1995-2/335 JO du 8.11.1995 SIRET 41186605600053

NOS ANTENNES

ACC Sud-Ouest
Antenne Midi-Pyrénées

06 33 38 01 31
toulouse@arc-so.org

ACC Sud-Ouest
Antenne Béarn et Hautes-Pyrénées

06 88 95 02 93
bearn@accsudouest.org

ACC Sud-Ouest
Antenne Côte Basque et Landes

06 82 73 85 30
cotebasque@accsudouest.org